

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 15 FEVRIER 2018 A 20H

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal 19
Nombre de membres en exercice 19
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération 17
Date de la convocation et d'affichage..... 12 janvier 2018

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT et le QUINZE FEVRIER à 20 H, le Conseil Municipal de Génissieux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian BORDAZ, Maire.

PRESENTS : Christian BORDAZ, Maire ; Michel CHAPET, Marie-Odile BOSSAN, Jean-Pierre CAILLET, Corine FHAL, Louis CLAPPIER, adjoints ; Philippe DE GOUSTINE, Marie-Geneviève BIARD, René PARREAULT, Nicole TISSEYRE, Gilles BRAGHINI, Olivier SALADINI, Alexandra FERRIEUX, Jean-Claude MITRIDATE et Pierre GRANGEON.

PROCURATIONS : Marie-MOURIER à Marie-Odile BOSSAN et Hélène PRAL à Jean-Claude MITRIDATE.

ABSENTS ET EXCUSES : Evelyne FRAYSSE et Martial BEGHIN.

Alexandra FERRIEUX a été élue secrétaire.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut donc valablement délibérer.

Lecture et approbation du compte rendu du conseil municipal du 18 janvier 2018 par 3 oppositions et 14 OUI.

ANNONCES

- 10 mars : repas dansant organisé par l'association du foot à la salle des fêtes.

DELIBERATIONS

Monsieur le Maire demande le rajout d'une délibération, accepté par le Conseil Municipal : fixation du tarif d'occupation du domaine public pour les manèges lors d'un week-end de fête de village.

CREATION D'UNE AGENCE POSTALE : signature d'une convention de partenariat avec La Poste

Monsieur le Maire donne lecture de la convention à passer avec le groupe « La Poste » pour l'ouverture d'une agence postale dans les locaux de la nouvelle mairie. Une réorganisation du service administratif est à prévoir ainsi qu'un travail sur la prise en compte des questions de sécurité des agents. Vote par 1 abstention et 16 OUI.

FONCIER : autorisation de signature du compromis et de l'acte d'achat d'un terrain appartenant aux conjoints GRENIER

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme il est prévu l'extension de la zone de carrière sur le quartier des Gorces. Les propriétaires concernés ont donné leurs accords pour céder à la commune une bande de terrain au prix de 0,70 Euros le m² sous deux conditions suspensives : que le nouveau PLU soit applicable et que les terrains concernés soient inclus dans une autorisation de carrière. Suite au décès de M. Maurice GRENIER il y a lieu de signer le compromis avec ses enfants. Il s'agit de la parcelle WB 55p pour 1.748 m², soit 1.223,60 Euros. La délibération n°2017-007 du 19 janvier 2017 est rapportée. Vote par 3 CONTRE et 14 POUR.

FISCALITE DIRECTE LOCALE

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2018. Vote à l'unanimité.

TARIFS COMMUNAUX

Pour l'année 2018 Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs des services communaux. Seuls les tarifs du périscolaire et extrascolaire seront revus dès élaboration des bilans budgétaires 2016/2017. Vote à l'unanimité.

FINANCES : subvention exceptionnelle au Sou des Ecoles

Dans le cadre d'une action en faveur des jeunes, la commune s'est engagée à prendre en charge une partie de la facture du spectacle « mamie m'a dit » auquel ont participé l'ensemble des élèves des écoles maternelle et élémentaire au 1^{er} trimestre 2017-2018. Or l'association a réglé par erreur la totalité de la facture, il y a lieu de leur verser une subvention exceptionnelle de 600,00 Euros. Vote à l'unanimité.

FINANCES : subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes

Monsieur le Maire informe le Conseil que dans le cadre de l'organisation de la fête du village « la St-Vincent » qui se déroulera les 3 et 4 mars 2018, l'association du Comité des Fêtes a demandé une aide financière pour l'achat de matériels nécessaires à la réalisation d'un char. Il propose le versement d'une subvention de 250,00 Euros. Vote à l'unanimité.

PERSONNEL COMMUNAL : création d'un poste d'Adjoint technique territorial à temps complet

Monsieur le Maire informe le Conseil que le contrat CUI-CAE de l'agent technique arrive à terme et qu'il y a lieu de se prononcer sur son emploi. Monsieur le Maire propose de créer un poste d'Adjoint technique territorial à temps complet à compter du 1^{er} mars 2018. Vote à l'unanimité.

FINANCES : occupation du domaine public pour les manèges lors d'un week-end de fête du village

Monsieur le Maire informe le conseil que des forains ont demandé un emplacement pour installer un manège à l'occasion de la fête du village. Il y a lieu de fixer un tarif d'occupation du domaine public ainsi qu'une participation pour forfait électricité pour l'année 2018. Vote à l'unanimité.

INFORMATIONS DU MAIRE

- Demande du Comité des Fêtes pour la mise en place de la piste de danse dans le gymnase lors de la fête de la St-Vincent. Le conseil décide que la pose des plaques sera à la charge de l'association ; un employé municipal sera mis à disposition pour apporter une aide.

RAPPORT DES COMMISSIONS

TRAVAUX (Michel CHAPET)

- Rue Simon Chopin : reprise des travaux afin de terminer l'îlot central ; la suite des travaux aura lieu après le vote du budget.
- Agrandissement du garage communal : l'empierrement et les massifs ont été réalisés par les agents du service technique. La réalisation du bâtiment aura lieu les 7 et 8 mars.
- Travaux route de Triors : le mur de clôture est en cours de réalisation par le service technique.
- Chemin des Paillanches : un aménagement sera réalisé dès que la météo sera favorable.
- Divers massifs vont être réalisés par les agents du service technique.
- Bassin pluvial route de Romans : la Communauté d'Agglomération Valence Romans Agglo va procéder à l'agrandissement du bassin et la mise en place d'un dessableur.

VIE ASSOCIATIVE (Gilles BRAGHINI)

- Le 22 février : assemblée générale d'Art Maniacs.

COMMUNICATION (René PARREAU)

- Le 13 mars à 18h30 aura lieu une réunion publique à la salle des fêtes pour deux sujets :
 - . La fibre optique animée par Orange.
 - . L'opération « voisin vigilant » animée par le lieutenant de gendarmerie LANGLET.

TRAVAUX (Jean-Pierre CAILLET)

- Nouvelle mairie : les fondations sont tracées et le bungalow de chantier installé.

FINANCES (Corine FHAL)

- Réunion des finances le jeudi 22 février 2018 à 18h.

URBANISME (Louis CLAPPIER)

- Compte rendu de la réunion du 13 février 2018, au cours de laquelle ont été étudiés :
 - . 4 permis de construire (maison individuelle) avec avis favorable, sous réserve d'une pièce complémentaire pour l'un deux, et vu une demande d'annulation.
 - . 3 déclarations préalables pour aménagements, modifications de bâtiments existants (3 avis favorables mais 1 avec demande de modification).
 - . 4 certificats d'urbanisme d'information.
- Prochaine réunion le 20 mars 2018.

BIBLIOTHEQUE (Nicole TISSEYRE)

- Présentation du bilan d'activité 2017 à la bibliothèque le mardi 20 février 2018 ; tous les élus sont cordialement invités.

SOCIAL (Marie-Odile BOSSAN)

- 55 dons ont été collectés lors du don du sang du mardi 13 février 2018.
- Divers devis sont demandés pour la préparation du budget.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22h30
Prochain conseil municipal le Jeudi 29 mars 2018 à 20h (sous réserve de modifications)